

PRIME A L'OUTILLAGE DE LA CAF DU PAS DE CALAIS

La CAF peut octroyer une aide aux familles pour équiper leur enfant dans le cadre de ses études. Cette aide concerne l'outillage spécifique lié à la formation de la profession choisie.

Elle s'adresse aux :

- jeunes de 14 à 20 ans
- en formation professionnelle : apprentissage, alternance, bac pro, BTS, etc.
- dont la famille a un quotient familial inférieur ou égal à 617 €

L'aide, versée une seule fois pour toute la durée des études, est fixée à 400 € en fonction des frais engagés, sur justificatifs.

<https://caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais/offre-de-service/vie-professionnelle/je-suis-etudiante/prime-l-outillage>

Caisse d'allocations familiales - CAF du Pas-de-Calais :

Rue des Promenades

62015 - Arras

<https://www.caf.fr/>